



Association « Cent pour un Toit »  
Reconnue d'intérêt général

« L'association a pour objet de développer un esprit de fraternité en réunissant les moyens de loger des familles délaissées le temps qu'elles puissent accéder au droit de travailler, de signer elles mêmes un bail et subvenir aux frais liés à ce logement. Cette association mettra en œuvre toute forme d'action de solidarité contribuant au logement provisoire de personnes (françaises ou étrangères) sans abri en cas d'insuffisance de places disponibles dans les dispositifs publics d'hébergement. » (Art 2 des statuts)

Anne-Charlotte Verjat – Jean-Marie Beaumier  
Présidente Vice Président

Contact :

[centpourunlongchamp@gmail.com](mailto:centpourunlongchamp@gmail.com)

tel : 06 62 57 14 32

[www.centpouruntoitmarseille1.com](http://www.centpouruntoitmarseille1.com)

Siège : 88 bd Longchamp, 13001 Marseille

SIRET : 837 553 668 000 18



## ASSOCIATION « CENT POUR UN TOIT »

Aux adhérents et futurs adhérents

Depuis 2017, « Cent pour un toit » accueille des familles en situation de précarité. L'association a pour but de favoriser l'insertion de ces familles via un logement temporaire. Cette initiative a été lancée dans plusieurs régions de France. L'équipe locale du CCFD-Terre Solidaire et le délégué régional de la Fondation Abbé Pierre, nous ont soutenu depuis le début.

En rassemblant Cent personnes qui chacune contribue à hauteur de 5€ par mois, l'association assure un loyer au bailleur. Le logement étant un moyen indispensable pour accéder à une autonomie personnelle, sociale et économique. Par ailleurs, la force de notre association réside en la création de liens sociaux et amicaux autour des familles accueillies. En effet, chacune d'entre elle est accompagnée plus particulièrement par une personne référente notamment pour les démarches administratives en lien avec différents acteurs sociaux.

En fin d'année 2020, l'association compte près de 200 adhérents. MERCI à eux pour leur soutien et leur fidélité ! Chaque contribution quel qu'en soit le montant est essentielle. Depuis sa création « Cent pour un Toit », a pris en charge six familles pour une durée plus ou moins longue. A ce jour deux d'entre elles sont complètement autonomes.

Vous souhaitez faire parti des Cent ? Deux possibilités :

1) Option papier : Il vous suffit de compléter la feuille d'adhésion ci-contre (chèque ou virement)

2) Option dématérialisée : rendez-vous sur notre site : [www.centpourtoit-marseille1er.com](http://www.centpourtoit-marseille1er.com) et contribuez en ligne

En fin d'année vous recevrez votre reçu fiscal, « Cent pour un Toit » étant reconnue d'intérêt général.

Chaque adhérent sera tenu informé de l'évolution de l'association.

*Et bien-sûr nous vous invitons à transmettre ce message autour de vous.*

Je deviens l'un des « cent pour un toit Marseille 1er. »  
Je refuse que des familles avec ou sans papiers dorment dans la rue

## FICHE D'ADHESION

Mes coordonnées :

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Téléphone

Adresse internet :

Je m'engage pour 1 an, à cotiser 5 € par mois au moins.

OU

Je décide de verser la somme de .....€ :

Par mois    ou     Par trimestre    ou     Par an

Je choisis mon mode de versement :

1 chèque À l'ordre de : « Cent pour un toit Marseille 1 er »

Plusieurs chèques (mensuels ou trimestriels)

Virement : date du 1er versement : .....

IBAN : FR76 1027 8089 7100 0209 0520 177    BIC : CMCIFR2A

Paiement en ligne [www.centpourtoitmarseille1er.com](http://www.centpourtoitmarseille1er.com)

Date :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

« Cent pour Un toit Marseille 1er »

88 boulevard Longchamp

Marseille 13001

(Jamais d'espèce)